

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1308** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

(Page 12)

Discours à la Nation

P. Kagame, le diable !

Sama Lukonde souligne l'intérêt et l'importance du numérique pour la RDC

(P. 12)

La MIBA bientôt sous perfusion : 161,7 millions USD !

(P. 5)



Guerre à l'Est

Gilbert Kabanda au front à la tête d'une délégation gouvernementale

(Pages 4)

Président William Ruto

" Le destin de la RDC est lié au nôtre "

(Page 3)

Nyota TV

Retrouvez-nous sur 348 Canal+!

CAF WCL

TP Mazembe 0 Bayelsa Queens 2

(Page 11)

Concours à la magistrature

Près de 900 candidats sur la liste des réservistes



crutement des magistrats organisé le 9 octobre 2022 mais non classés en ordre utile eu égard aux postes à pourvoir», note-t-il dans la décision N°14/

Au total 883 candidats ayant réussi au concours de recrutement des magistrats organisé le 9 octobre 2022 se trouvent sur la liste de réserve, écrit le secrétaire permanent du Conseil supérieur de la magistrature dans une décision. « Est constituée, la liste de réserve comprenant les candidats ayant réussi au concours de re-

SPCSM/P/PM/2022 du 02/11/2022 portant constitution de la liste de réserve des candidats magistrats.

Il souligne que les candidats repris sur cette liste seront nommés au fur et à mesure en cas des vacances de postes.

« Endéans trois ans, aucun nouveau concours ne sera organisé avant l'épuisement de cette liste », insiste-t-il.

Bukavu

Les médecins manifestent contre l'insécurité dans leurs lieux de travail



Les médecins du Sud-Kivu ont organisé une marche dans les rues de Bukavu ce jeudi 3 novembre pour dénoncer l'insécurité dans leurs lieux de travail dans l'est de la RDC. Les structures sanitaires et le personnel médical sont la cible d'hommes armés.

Dans les rues de Bukavu, des dizaines de médecins ont marché avec un calicot abordant l'effigie de la dernière victime de cette insécurité. Il s'agit de la religieuse Dr Marie Sylvie Kavuke Vakatsuraki, morte calcinée à l'intérieur du centre de santé de Maboya à Beni (Nord-Kivu) lors d'une attaque des ADF dans la nuit de mercredi à jeudi 20 octobre.

Par la même occasion, les médecins du

Sud-Kivu dénoncent le kidnapping suivi des tortures d'un autre membre du corps médical, le 22 octobre 2022 dans la zone de santé de Fizi par un groupe armé non autrement identifié.

Face à toutes ces menaces les médecins demandent aux autorités de leur garantir la sécurité afin de soigner les malades dans la quiétude.

« Voilà que nous voulons hausser la voix à travers cette marche pour réclamer la sécurité au pays et surtout dans le grand kivu. Quand on dit grand kivu ça signifie Nord-kivu, Sud-kivu, Maniema et Tanganyika n'est pas aussi éloigné. Le mal nous a déjà atteint », a indiqué Docteur Alice Mwadawa Zawadi, présidente de l'Ordre des médecins au Sud-Kivu.

Ituri

Des victimes du conflit interethnique de 2000 bénéficient du fonds de réparation de la CPI

Plusieurs victimes des affrontements armés du conflit interethnique qui a éclaté en Ituri au début des années 2000, bénéficient depuis environ dix ans des projets de réparation initiés par le Fond au profit des victimes, un organe de la Cour pénale internationale.

Certaines personnes avaient eu des membres amputés et d'autres ont été violées pendant les atrocités des groupes armés au début des années 2000 en Ituri.

A ce jour, grâce aux projets de réparation, beaucoup de victimes sont réinsérées dans la communauté et exercent des activités génératrices de revenus pour la survie de leurs familles.

Quelques-unes ont exprimé, mercredi 2 novembre à Bunia, leur gratitude aux Etats membres de la CPI, représentés par les ambassadeurs des Pays-Bas, du Canada et du Sénégal en mission dans cette ville.

Ces victimes ont pu s'adresser aux diplomates au cours d'une journée portes ouvertes organisée par le bureau du Fonds au profit des victimes en Ituri.

Parmi elle, une habitante de



Nyakunde qui avait marché sur une mine antipersonnel en 2001. Elle a été amputée de ses deux jambes, dès lors, toutes ses ambitions, notamment, celle de poursuivre ses études et devenir cadre dans la société, ont été anéanties, a-t-elle témoigné sous anonymat.

Orpheline de père et de mère, elle a souffert de solitude, de traumatisme et de rejet. Mais grâce au Fonds au profit des victimes, elle a été acheminée à Bukavu pour des soins et aujourd'hui elle marche avec des prothèses. Ce qui lui a permis de reprendre les études et de décrocher son diplôme d'Etat. Actuellement, elle s'en sort grâce au petit commerce, a-t-elle poursuivi.

Elle plaide « pour la restauration d'une paix durable en Ituri pour éviter qu'elle soit encore victime de la guerre qui continue à détruire la vie des milliers des gens dans l'Est de la RDC ».

En plus de l'Ituri, le Fonds au profit des victimes de la CPI intervient aussi au Nord et Sud-Kivu.

Grâce à lui, plusieurs femmes violées pendant la guerre dans ces trois provinces ont bénéficié des soins et des opérations chirurgicales pour la réparation des fistules.

Certaines ont appris des métiers professionnels ou exercent des activités génératrices de revenus, grâce aux projets financés par le Fonds au Profit des victimes.

Plus de 305 mille enfants ont été éduqués à la culture de la paix depuis 2008 dans ces trois provinces.

Cependant, des milliers d'autres victimes de la guerre ne bénéficient pas d'un accompagnement, faute de moyens financiers.

Lualaba

Pact Congo retire 150 enfants des sites miniers et les forme sur différents métiers

Au total, 150 enfants dont 77 filles ont été retirés des sites miniers de la province du Lualaba et formés sur différents métiers dont la soudure, la mécanique automobile, la menuiserie, la coiffure et l'esthétique ainsi que la coupe et couture par l'ONG internationale Pact Congo en République démocratique du Congo en 2022.

Ces chiffres ont été donnés par Elie Danga, chef des projets de Pact Congo, au cours de la cérémonie marquant la clôture des activités de programmes d'apprentissage des enfants, intervenue le samedi 29 octobre 2022 à Kolwezi, chef-lieu de la province du Lualaba.

Selon lui, ces activités s'accompagnent avec celles de sensibilisation dans les mines et communautés, l'autonomisation économique des parents qui se retrouvent avec certains enfants dans les sites miniers ayant pris de l'ampleur au point que le cycle qui a été clôturé en juin dernier, a permis à 415 membres de se partager 134.711\$.

Pour faire face à la pandémie à Covid-19, l'ONG s'est aussi impliquée en travaillant en collaboration avec le comité provincial de riposte, a renseigné la même source.

« Pour 2022, nous avons retiré 150 enfants parmi lesquels 77 filles qui ont suivi les formations d'apprentissage et qui sont devenus autonomes. Vous avez suivi, vous avez vu ce que les enfants sont devenus. Ils ne sont plus comme des enfants qui ont été dans les mines. Vous allez comprendre que ces activités les ont transformés », a déclaré Elie Danga.

Ce dernier affirme en outre que ces enfants retirés des mines, bénéficient, grâce à Pact Congo, des activités alternatives à la question de travail (des enfants) dans

les sites miniers.

« La finalité, vous savez, lorsque les enfants quittent les sites miniers, nous avons un défi. Et le défi, c'est de donner des activités alternatives à la question de travail des enfants dans les sites miniers. Et par ça, nous avons identifié cer-

tièrement associés aux mines, est une perversion notoire que nous ne devons accepter, que ce travail des enfants associé aux mines doit être combattu avec la dernière énergie, parce qu'elle met en danger la population et l'avenir de notre pays », a déclaré dans son discours Jean-Serge Lumu, directeur de cabinet de la commissaire générale des Affaires sociales.

Dans la foulée, il a invité les entreprises à considérer qu'il n'y aura pas une chaîne de valeur, une pérennisation de cette activité (réinsertion des enfants issus des mines, ndlr), si elles ne prennent

pas la relève » en faisant des commandes auprès de ces entrepreneurs (ndlr, enfants formés) qui doivent être désormais considérés comme des sous-traitants ».

« Il n'y aura pas de pérennité si les entreprises ne peuvent pas prendre la relève pour pouvoir engager certains de ces enfants selon leur besoin au sein de leurs entreprises, pour leur permettre d'être utiles », a-t-il insisté.

Il sied de signaler que l'ONG Pact Congo/RDC a au cours de cette même cérémonie, procédé à la remise de plusieurs équipements, notamment des machines à coudre, un poste à souder, une disqueuse, une foreuse et des mallettes des jeux des clés d'outillage aux lauréats pour leur permettre de mieux démarrer leurs activités professionnelles.

Pour rappel, Pact Congo/Lualaba est à sa cinquième phase de réinsertion sociale des enfants issus des sites miniers.

Marcelo Mfumu, à Kolwezi/7.cd



ains métiers pour lesquels les enfants sont en train d'apprendre pour leur permettre d'être autonomes et de pouvoir abandonner complètement les activités minières. C'est ainsi qu'il y a plusieurs métiers pour lesquels les enfants ont appris après les études qu'on a menées sur terrain », a-t-il poursuivi.

Présent à cette activité, Jean-Serge Lumu a quant à lui indiqué que cette cérémonie est l'une des preuves que la RDC est résolument engagée dans l'éradication du phénomène « travail des enfants dans les mines ».

Le directeur de cabinet de la commissaire générale des affaires sociales a également laissé entendre que cette cérémonie permet de donner des moyens à la jeunesse pour devenir des contributeurs au développement de la province.

« La cérémonie de ce jour trouve tout son sens parce qu'elle nous permet d'être ensemble, communauté, familles, autorités politico-administratives et différents partenaires, d'affirmer que le travail des enfants est prohibé, que le travail des enfants particu-

Ituri - 2022

Lot du journaliste : assassinat, tortures, menaces de mort, extorsion des biens, intimidation, etc.

Célébration ce mercredi 02 novembre de la journée internationale pour la fin de l'impunité des crimes commis contre les journalistes. Une journée initiée pour commémorer Ghislaine Dupont et Claude Verlon, deux journalistes de RFI morts assassinés à Kidal, au Nord du Mali. 9 ans après, en Ituri, province du Nord-Est de la RDC, les chevaliers de la plume et du micro sont toujours la cible de plusieurs acteurs pour des raisons inavouées.

Dans cette province déchirée par la guerre depuis des décennies, la question de la sécurité des journalistes est loin d'être réglée et la situation est bien complexe. Les journalistes ne sont pas vus d'un bon œil au même moment par des miliciens que par certains éléments des Forces loyalistes dites FARDC.

Depuis janvier 2022, la section provinciale de l'Union Nationale de la Presse du Congo (UNPC/Ituri) affirme avoir documenté 10 cas graves d'incidents liés au métier de journalistes dont la mort de l'un d'entre eux, Sengi Schadrack, assassiné par un militaire FARDC à Walese Vonkutu dans le territoire d'Irumu en date du 08 juillet 2022.

Durant la même période, 4 cas de tortures et extorsion des biens de professionnels des médias ont été



répertoriés, 2 cas de menaces de mort, intimidation, trafic d'influence et autres.

Ce chiffre n'inclut pas les nombreux autres journalistes qui, quotidiennement, subissent des agressions non documentées, les déplacements forcés et les harcèlements, que ce soit en situation de conflit ou non. C'est le cas de Jean Christian Bafwa de la radio CANDIP/ISP Bunia qui a reçu plus d'une fois des menaces de mort de la part des miliciens locaux. Une situation qui s'étend notamment dans la presse numérique.

En outre, il existe, pour les femmes journalistes, des risques spécifiques, notamment les agressions sexuelles.

Les menaces de violence et les attaques contre les journalistes en particulier créent un climat de peur

parmi les professionnels des médias, entravant la libre circulation des informations, des opinions et des idées au sein de la population. Il y a une année, Abdul Lazo, journaliste à la RTNC station de l'Ituri, se faisait arrêter en plein air et jeté au cachot de l'auditorat militaire le 02 novembre, la même date pourtant dédiée à la lutte contre l'impunité des crimes contre les journalistes.

Peu avant, l'autre journaliste Nickson Manzekele, travaillant pour le compte de la Radio Télévision Mont Bleu, a été même dépouillé de son matériel de travail par des éléments FARDC, en pleine couverture d'une activité. Depuis cet incident en janvier dernier, non seulement son outil n'a pas été restitué, mais aussi les auteurs n'ont jamais été inquiétés.

La souffrance des journalistes reporters ne s'est pas arrêtée là. Janvier Bamunoba et David Ramazani, deux journalistes du média en ligne buniaactualite.cd ont tout récemment été interpellés et agressés à l'aéroport national de Murongo par des éléments des forces armées de la RDC.

Malgré tout cela, Christine Abaditho, présidente de l'UNPC Ituri appelle ses collègues à « ne pas laisser la voix aux bourreaux ».

Faisant une statistique générale, l'organisation non gouvernementale journaliste en danger (JED) a de son côté documenté 124 cas d'atteintes à la liberté de la presse depuis le début de l'année 2022 sur l'ensemble du pays.

« Sous Kabila, on tuait des journalistes, on fermait des médias, on coupait l'Internet... Sous Tshisekedi c'est le journalisme qui se meurt », regrette ce rapport.

Ituri, une zone en conflits armés, fait face à la cruauté à la fois de la part des groupes de milices locales et des rebelles étrangers. Des cas de dérapages des militaires de l'armée régulière sont aussi rapportés et les journalistes ne sont pas épargnés.

**Verite Johnson/
CONGOPROFOND.NET**

Président William Ruto

" Le destin de la RDC est lié au nôtre "



Le déploiement de Forces de défense du Kenya dans le cadre de la Force Régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est pour traquer les groupes armés actifs dans l'Est de la RDC est imminent.

Ce mercredi, le président du Kenya William Ruto a pris la parole alors qu'il signalait le contingent kenyan à l'Est de la RDC sous les auspices de la Force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est.

Dans sa prise de parole, il a réitéré que le Kenya, faisant partie de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), était pleinement en faveur de la prospérité de tous ses voisins pour assurer la paix et la stabilité dans la région. William Ruto a déclaré que le Kenya répondra toujours à l'appel à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Est.

« Les pays d'Afrique de l'Est ont la responsabilité collective de travailler ensemble pour mettre fin aux conflits et à la violence qui privent à la région l'espace pour prospérer », a-t-il déclaré. « Sans paix, la liberté humaine est en danger, sans stabilité, tout potentiel est reporté à perpétuité et sans opportunités de sécurité, il reste un mirage et inaccessible », a-t-il ajouté avant d'indiquer que la participation

du Kenya à la force régionale de l'EAC poursuit « un fier héritage de maintien de la paix par les Forces de défense du Kenya (KDF) ».

« Ce déploiement est important et urgent car il répond aux aspirations collectives de paix durable dans notre région. Nous devons notre

devoir fraternelle envers la RDC jusqu'à ce que le travail soit terminé. En tant que voisins, le destin de la RDC est lié au nôtre ; nous avons tous un intérêt dans une RDC stable et sa sécurité est une obligation que nous faisons de notre mieux pour atteindre », a poursuivi le président kenyan avant d'appeler ses hommes à s'acquitter professionnellement de leur mandat.

Dans le cadre du déploiement d'une force militaire régionale composée des pays membres de la Communauté des États d'Afrique de l'Est (EAC) pour traquer les armées opérant dans la partie orientale du pays afin d'y imposer la paix, les forces armées de la RDC avaient annoncé en date du 15 août, l'entrée officielle d'un contingent des forces de défense du Burundi dans la Zone de responsabilité du Secteur opérationnel Sukola2 sud Sud-kivu.

Quant aux forces Kenyanes, Félix Tshisekedi avait dans une interview accordée à RFI et France 24 le 19 septembre dernier que celles-ci entreraient par la cité frontalière de Bunagana occupée par le tandem M23 et l'armée rwandaise depuis près de quatre (4) mois.

Carmel Ndeo/politico.cd

Procès Kabund

La Cour de cassation rejette l'exception d'inconstitutionnalité

La Cour de cassation a refusé de surseoir après l'exception d'inconstitutionnalité soulevée par les avocats de Jean-Marc Kabund fondée sur les nombres d'infractions retenues contre leur client. C'était au cours de l'audience de ce mercredi 2 novembre. Selon la Cour de cassation, la problématique à ce niveau du dossier sur les nombres d'infractions, tend à examiner la constitutionnalité des actes de procédure, au lieu que ce soit des actes législatifs ou réglementaires.

"La cour de cassation a déclaré que les exceptions que nous avons soulevées à l'occurrence l'exception d'inconstitutionnalité, était sans objet compte tenu du fait qu'elle était fondée sur les actes de procédure, à l'occurrence le réquisitoire du ministère public qui avait été dirigé au niveau de l'Assemblée nationale reprenant cinq incriminations et en même temps au niveau de la requête aux fins de fixation de la date d'audience. On a eu à constater qu'il y a 12 infractions et même la citation à prévenu reprenait aussi 12 infractions. C'est pourquoi au niveau de la Cour, on a considéré que tous ces actes ne sont que les actes de procédure. Ils ne sont pas les actes législatifs encore moins des actes légaux pour que cela soit considéré comme une exception d'inconstitutionnalité", a déclaré l'avocat de la défense Me Emmanuelli Kahaya.

Outre cette question, la défense attend toujours l'exécution de la décision de la cour de cassation par le Procureur Général sur l'assignation de M. Kabund en résidence surveillée. Elle attend aussi de la Cour, la réponse du Vice-premier mi-



nistre, Ministre de l'Intérieur au sujet de la résidence sollicitée par le Parquet pour assigner Kabund. Ces avocats n'ont cessé de rappeler que la décision de la Cour de cassation devrait être exécutée, car la prison n'est pas une résidence. Selon le Parquet Général près cette Cour qui devrait exécuter cette décision, il faut une résidence disponible par le ministère de l'Intérieur pour assigner le député.

La loi organique n°13/010 du 19 février 2013 relative à la procédure devant la Cour de cassation, dispose ce qui suit en son article 76 : "La Cour de cassation est seule compétente pour autoriser la mise en détention préventive dont elle détermine les modalités dans chaque cas. La détention préventive est remplacée par l'assignation à résidence surveillée".

JM Kabund est poursuivi pour avoir tenu, au cours d'un point de presse, des propos qualifiés d'injurieux, de nature à alarmer la population et à porter atteinte à l'honneur dû aux institutions publiques et à la dignité du Chef de l'Etat.

Ivan Kasongo/Actualité.cd

Guerre à l'Est**Gilbert Kabanda au front à la tête d'une délégation gouvernementale**

Le ministre de la Défense nationale, Gilbert Kabanda, séjourne depuis hier jeudi dans la ville de Goma. Il est à la tête d'une délégation gouvernementale composée des ministres de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Enseignement supérieur et universitaire, et celui des Affaires sociales et actions humanitaires. Inscrite dans le contexte de la guerre, cette mission intègre les différents aspects d'intervention, notamment en faveur des populations délogées de leurs habitations et terres. On rappelle que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déjà relevé une situation précaire des enfants qui souffrent du choléra et de la malnutrition sévère.

Avant de s'envoler pour la capitale du Nord-Kivu, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants était face, le mercredi 2 novembre, aux Commissions Défense et Sécurité de l'Assemblée nationale et du Sénat pour un état des lieux de la situation qui prévaut au front, dans le territoire de Rutshuru où les FARDC luttent contre la coalition RDF-M23.

À l'issue de cet exercice de redevabilité, Gilbert Kabanda a fait savoir que l'opinion doit être rassurée par le fait que le gouvernement de la République fera tout pour récupérer rapidement les espaces conquis par l'ennemi qui n'est autre que le Rwanda sous couvert du M23.

«La séance que je viens d'avoir avec deux

commissions Défense et Sécurité du Sénat et de l'Assemblée nationale tombe juste au moment où nous avons une situation à l'Est du pays que tout le monde connaît. Laquelle nécessite que le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de la Défense, puisse informer la représentation nationale sur ce qui se passe», a-t-il renseigné.

Le Président de la Commission Défense et Sécurité de la chambre basse du parlement, Bertin Mubonzi a, pour sa part, indiqué que la rencontre avec le Ministre démontre qu'il y a justement l'œil du Parlement.

«Le gouvernement doit comprendre les deux Chambres du Parlement sont là pour suivre la situation et au moment opportun. Elles vont formuler des recommandations qui iront dans le sens de permettre à l'exécutif de travailler suffisamment dans le sens de doter l'armée des moyens nécessaires à gagner la guerre et de garantir une paix et une sécurité pendant longtemps», a-t-il déclaré.

De son côté, le général Baramoto, Président de la Commission Défense et Sécurité du Sénat, a appelé les populations de l'Est du pays en proie aux exactions des terroristes du M23 à prendre leur mal en patience et surtout de suivre les orientations du gouvernement et du commandement de l'armée qui déploient des efforts inlassables pour que la paix et la quiétude reviennent à travers tout le territoire national.

Les deux Commissions Défense et Sécurité du Sénat et de l'Assemblée nationale ont proposé au Ministre de la Défense Nationale, Gilbert Kabanda, l'augmentation des effectifs dans l'armée nationale dans le souci de constituer une armée homogène.

Avec C. Okende/Politico.cd

Etat de siège-M23**Première assistance de la province aux déplacés**

La situation des déplacés de la guerre entre les FARDC et les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda est alarmante. Pendant que les humanitaires s'organisent pour intervenir, le gouvernement militaire du Nord-Kivu a apporté mercredi 2 novembre 2022, sa première assistance aux déplacés cantonnés à l'entrée de Goma, dans le territoire de Nyiragongo. Ils sont plus de 30 000 qui ont déjà été enregistrés. L'assistance leur apportée est composée notamment de l'eau, des biscuits ainsi que des jus pour les petits enfants.

« Depuis le 9 octobre, vous avez assisté au déplacement de notre population des zones des conflits, de Rutshuru vers Goma. Vous comptez parmi les déplacés des enfants, des femmes enceintes, des femmes allaitantes et des vieillards. Hier, j'ai reçu le premier rapport de plus ou moins 30 000 déjà arrivés ici. Et le rapport que je viens de recevoir aujourd'hui doit être plus que ça. C'est vraiment dommage et une catastrophe humanitaire peut s'en suivre. Au niveau provincial, nous avons fait rapport à la hiérarchie. Nous intervenons avec de l'eau. Ici à Nyiragongo, nous n'avons pas assez d'eau. Nous avons apporté également des biscuits et des jus pour les plus petits, en attendant que les humanitaires s'organisent puisqu'ils l'ont déjà commencé pour qu'on vienne en aide à cette population en déplacement », a dit le gouverneur militaire du Nord-Kivu, le lieutenant général Constant Ndima.

En revanche, les déplacés ont demandé au gouvernement de libérer toutes les entités occupées par les rebelles du M23 dans le territoire de Rutshuru dont Bunagana, cité frontalière avec l'Ouganda, Rumangabo, Kalengera, Rubare, Rutshuru centre, Kiwanja et autres.

« Nous, déplacés venus de Rutshuru et Nyiragongo, remercions le gouvernement pour cette assistance. C'est une pre-



mière visite que nous recevons et nous disons merci. Mais, au nom de tous les déplacés, nous demandons au gouvernement de tout mettre en œuvre pour bouter dehors l'ennemi et ainsi nous permettre de regagner nos milieux respectifs », a demandé un des représentants des déplacés.

Lors de la remise de l'assistance aux déplacés de cette guerre, le gouverneur militaire du Nord-Kivu, le lieutenant-général Constant Ndima a appelé la population à la responsabilité, car pour lui, des manifestations populaires organisées en cette période risquent de faciliter l'infiltration à l'ennemi.

Un convoi de la MONUSCO a été pris à partie en début de soirée de mardi dernier à Kanyaruchinya au Nord de Goma, dans le territoire de Nyiragongo. Selon nos sources dans la région, un porte char qui transportait un tracteur a été incendié par plusieurs habitants en colère, en majorité des déplacés de la guerre du M23.

Les activités socio-économiques tournent au ralenti dans la ville de Goma. Le trafic entre la capitale de la province du Nord-Kivu et sa partie Nord est toujours suspendu.

Jonathan Kombi, à Goma/Actualité.cd

Sylvain Ekenge dément**La MONUSCO n'a pas convoyé des rebelles**

« Ce qui s'est passé mardi soir à la barrière de Kanyaruchinya, n'est que des rumeurs, de l'intoxication qui se passe dans les réseaux. La population doit savoir que cette intox est véhiculée par l'ennemi », a déclaré mercredi 2 novembre, le chef du service de communication des FARDC, le général major Sylvain Ekenge Bomusa.



Le commandant du service de communication et information des Forces armées de la RDC (FARDC), le général major Sylvain Ekenge. Photo droits tiers.

Il dément la rumeur selon laquelle la MONUSCO aurait transporté des rebelles du M23 dans son convoi. Le général major Sylvain Ekenge Bomusa a fait cette mise au point à la suite d'un incident survenu mardi à Kanyaruchinya impliquant des casques bleus.

Un convoi de la MONUSCO en provenance de Rumangabo et à destination de Goma (Nord-Kivu), a été pris pour cible par un groupe des ci-

vils, alors qu'il était arrêté à un point de contrôle des FARDC, à Kanyaruchinya, à 8 km de Goma (Nord-Kivu). La foule accusait les casques bleus de transporter des rebelles M23 dans leurs camions.

Cela relevait donc de l'intox, a martelé le chef du service de communication des FARDC, le général major Sylvain Ekenge Bomusa.

La coordination des jeunes condamne les attaques contre la MONUSCO

La coordination nationale des Jeunes Intercommunautaires de la RDC, (CNJIC-RDC) a condamné, mercredi 2 novembre à Kinshasa, l'attaque d'un convoi de la MONUSCO par un groupe des civils à Kanyarutshinya (Nord-Kivu).

Pour cette organisation, « s'attaquer aux personnels ou aux biens de la MONUSCO ainsi qu'aux partenaires du gouvernement, en cette période de crise sécuritaire au Nord-

de manifestants spontanés. Deux véhicules de la mission ont été calcinés et deux ingénieurs bangladais blessés.

« La CNJIC condamne avec la dernière énergie cet acte intolérable et appelle toutes les communautés du Nord-Kivu, à la retenue et à la tranquillité. Ne jouons donc pas le jeu de l'ennemi en s'attaquant aux agents de la MONUSCO », a exhorté le président national de la CNJIC-RDC, Benjamin Mushunganya.

Ce regroupement des jeunes exige des enquêtes pour déterminer les responsabilités :

« La CNJIC-RDC demande l'intervention urgente des autorités provinciales pour qu'une enquête soit vite diligenter afin d'identifier leurs

auteurs pour qu'ils répondent des leurs actes. La CNJIC rappelle aux uns et aux autres que l'ennemi n'est pas la MONUSCO. Avec l'accompagnement de tout le monde, nous sommes convaincus, sans atermoier que l'ennemi sera neutralisé. Restons tous mobilisés derrière les FARDC et la MONUSCO pour gagner la guerre nous imposée par le Rwanda ».



Kivu, reviendrait à faire le jeu de l'ennemi ».

Elle réagit ainsi à l'attaque, la nuit de mardi 2 novembre, d'un convoi des casques bleus au poste de contrôle de Kanyarutshinya, dans le territoire de Nyiragongo. Vers 21 heures en effet, les casques bleus qui provenaient de Rumangabo, dans le territoire de Rutshuru, pour Goma, ont subi des jets de pierres d'un groupe

La MIBA bientôt sous perfusion : 161,7 millions USD !

Le Premier Ministre du Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC), Jean-Michel Sama Lukonde, a indiqué que



son Gouvernement prévoit de relancer les activités industrielles de la société minière de Bakwanga (MIBA) et d'en faire une société rentable.

Dans cette optique, un plan de relance a déjà été élaboré et est chiffré à 161 725 822 USD pour redorer l'image de cette entreprise publique autrefois le fleuron de l'économie de la région du centre de la République Démocratique du Congo (RDC).

« La vision du Gouvernement pour cette entreprise, comme pour les autres entreprises publiques du secteur minier, c'est d'en faire une nouvelle société industrielle moderne et rentable. Un plan de relance existe à cet effet d'un coût global estimé à 161 725 822 USD, dont 35 315 469 USD pour la première phase. Ce n'est donc pas en injectant 20 ou 50 millions que tous les problèmes de la MIBA seront résolus. », a fait savoir le Chef du Gouvernement congolais, le mardi 1er octobre 2022, devant les représentants du peuple.

Le Premier Ministre congolais, Jean-Michel Sama Lukonde, a noté qu'il est au courant de la situation actuelle de cette société.

« En ce qui concerne la relance de la MIBA, je me suis imprégné moi-même de la vétusté de son outil de production lors de mon dernier sé-

jour à Mbuji-Mayi », a-t-il dit.

Le capital social de la MIBA est réparti à concurrence de 80 % pour l'Etat congolais et de 20 % pour SIBEKA, société anonyme de droit belge.

L'exploitation industrielle est actuellement concentrée sur une superficie de 74,76 km² couvrant les droits d'exploitation détenus par la MIBA et situés principalement au polygone minier à Mbuji-Mayi au Kasai Oriental sur une superficie totale de 753,58 km².

Depuis plusieurs années, cette société tourne au ralenti et ne joue plus son rôle des années 80 et 90 pour l'économie du pays.

À ce jour, la dette sociale de la MIBA envers les travailleurs effectifs, retraités ainsi que les fournisseurs est évaluée à 341 millions de dollars américains.

La dette totale de cette entreprise est estimée entre 450 et 500 millions USD.

Mitterrand Masamuna/
zoom.eco

Investissements

Plus de 4 milliards USD de janvier à octobre 2022



La République démocratique du Congo a bénéficié de 93 projets d'investissements directs étrangers pour un coût global de 4.054.255.906 USD de janvier à octobre 2022, annonce l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI) dans un rapport rendu public mercredi. De même, 7.859 emplois ont été créés au cours de la même période sur l'ensemble du territoire national, rapporte la source qui relève que sur les 26 provinces du pays, il y en a 19 qui ont vu les investissements se réaliser dans leurs espaces, mais de manière disproportionnée. « Les décisions d'investissement se sont concentrées essentiellement dans les provinces qui présentent un mi-

nimum d'infrastructures et d'intégration d'activités », note le rapport.

Les provinces telles que le Kasai Central, le Mai-Ndombe, le Bas-Uélé, le Kwango, le Haut-Lomami, la Lomami n'ont enregistré aucun projet dans leurs espaces, précise la même source. Elle souligne du reste que les efforts de promotion devront être multipliés pour attirer les investissements dans ces coins de la République, en vue de contribuer à la création de richesses et d'emplois.

L'ANAPI est un établissement public ayant pour entre autres missions, la promotion de l'image positive de la RDC, la promotion des opportunités spécifiques des investissements, le plaidoyer en vue de l'amélioration du climat des affaires au pays et l'accompagnement administratif des investisseurs qui décident d'établir ou d'étendre leurs activités économiques sur le territoire national.

Des investisseurs américains intéressés par la construction de la route Bukavu-Kasongo

La construction de la route nationale n°2, particulièrement, les tronçons partant de Bukavu à Kasongo et n°35 qui va de Kasongo à Kindu, dans la province du Maniema, ainsi que la modernisation de la province de Kolwezi, ont suscité de l'intérêt auprès d'un groupe d'investisseurs américains, au cours d'un échange mercredi à Kinshasa, avec des ingénieurs congolais.



« Tout Congolais a toujours le sentiment d'améliorer ce qu'il sait faire et apporter ce qu'il a pour son pays. Sachant que la route nationale n°2 pour laquelle j'avais travaillé sous le financement de la Banque mondiale n'a pas suffi, et va être financée par des investisseurs américains. Nous sommes venus les rencontrer, afin d'envisager une collaboration dans la construction de ce tronçon », a déclaré l'ingénieur Tobie Chalondawa, spécialiste en matière de construction depuis plus d'une quarantaine d'années.

Les études d'avant sommaire pour ce projet de construction, a-t-il dit, avaient été déjà réalisées, avant le complément du gouvernement avec la partie économique et environnementale.

De son côté, le recteur du grand séminaire de théologie, prélat du diocèse de Goma, l'abbé Arsène Masumbuko, a fait savoir que ces investisseurs vont intervenir dans plusieurs domaines, notamment

les infrastructures, l'agriculture (sécurité alimentaire), les mines et la santé.

« Ces investisseurs sont prêts, nous devrions juste préparer les études et rester en contact avec eux pour le suivi et évaluation. Nous demandons donc au gouvernement de notre pays, d'alléger l'administration dans l'obtention des documents au point de vue investissement, afin de leur permettre de venir en masse pour le développement du pays », a-t-il renchéri.

Le président du réseau de la société civile AGOA, Fred Oladeinde conduit cette délégation d'investisseurs américains qui est arrivée samedi dernier à Kinshasa. Elle se rendra ensuite à Goma, pour discuter des projets spécifiques retenus par celle-ci, notamment les tronçons de la route nationale n°2, et n° 35.

ACP

Doing business 2022

La RDC en quête six places de plus !



La République démocratique du Congo ambitionne de gagner au minimum six places de plus dans le classement Doing business 2022, a laissé entendre mercredi, Joseph Mutombo, partenaire privilégié des affaires, de la chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise, à la clôture de la formation de sensibilisation à la réforme « Doing Business ».

Cette formation était initiée à l'intention des conseillers juridiques des entreprises commerciales, des opérateurs économiques et des membres des diverses corporations. Elle avait comme objectif de sensibiliser les participants, sur les réformes importantes mises en œuvre dans le processus de création d'entreprises, avec la mise en place d'un guichet unique dédié à cette fin.

Elle a permis aussi de s'assurer que la nouvelle méthodologie du Doing Business qui a élargi son champ d'application pour s'étendre à d'autres indicateurs, est bien maîtrisée par ces participants qui sont sensés évaluer les performances du pays sur l'indicateur « création d'entreprise ».

« La République démocratique du Congo doit avoir au minimum six places de plus. Raison pour laquelle, nous avons sensibilisé les opérateurs économiques à la réforme Doing business qui est l'indice de la facilité de faire des affaires. Les économies du monde qui

obtiennent de bons scores dans Doing business ont tendance à bénéficier de niveau d'activités entrepreneuriales plus élevé et de niveau de corruption plus faible », a dit l'expert Mutombo.

A travers le monde, selon lui, 115 économies ont vu une amélioration de leur cadre réglementaire affectant l'environnement des affaires dans l'ensemble des indicateurs mesurés par Doing Business.

Au cours des assises, les organisateurs ont présenté le contexte ainsi que l'approche méthodologique, les hypothèses relatives à l'entreprise, les procédures, le calcul du temps pour compléter une procédure, comment calculer le coût de la procédure, comment calculer le capital minimum ainsi que les tendances statistiques.

Doing Business est un classement annuel de la qualité de la régulation des affaires qui inclut pas moins de 190 économies du monde. En 2021, la feuille de route de réformes du Doing business a connu une perturbation. Sur le plan du classement en 2020, la RDC a obtenu la 183^{ème} place sur 190, signale-t-on.

Des conseillers juridiques des entreprises commerciales, des opérateurs économiques et des membres des diverses corporations s'étaient réunis du 1^{er} au 2 novembre à l'hôtel Invest de Kinshasa.

ACP

Kasaï-Central

Les ministres formés sur la gestion et la coordination de leurs actions communautaires

Les membres du gouvernement Kasaï-Central suivent, depuis mardi 1er novembre, une formation pour mieux orienter, gérer et obtenir des résultats de leurs actions en faveur des communautés. Cet atelier de formation est organisé par le PNUD.



occupations des communautés, mais agencée à la vision du président de la République et du chef du Gouvernement au niveau central », a-t-il indiqué.

Cette formation du PNUD va s'organiser dans d'autres provinces, espérant ainsi que les gouvernants au niveau provincial et national améliorent leurs actions en faveur des gouverneurs.

« La RDC est un pays continent, un pays très riche, un pays très vaste où il y a du mal à coordonner les interventions au niveau central, provincial et local. De ce fait, le PNUD qui est partenaire traditionnel du gouvernement s'est porté volontaire pour descendre dans chaque province afin d'aider les provinces à comprendre la vision du chef de l'Etat, la vision du Plan national stratégique du développement (PNSD) et les appuyer à élaborer une vision qui répond aux besoins des populations, en prenant en compte les objectifs du développement durable », a poursuivi Coulibaly Bakary.

Kinshasa

Alerte sur la surpopulation de la prison centrale de Makala

Dans un communiqué publié mardi 1er novembre à Kinshasa dont une copie est parvenue à Radio Okapi, la Fondation Bill Clinton pour la paix alerte sur l'augmentation des prisonniers et des détenus préventifs dans les prisons de la RDC, particulièrement la prison centrale de Makala de Kinshasa.

La Fondation Bill Clinton indique que cette situation préoccupante persiste, malgré l'instruction du chef de l'Etat aux autorités judiciaires de désengorger les prisons.

Selon cette ONG de défense des droits de l'homme, en dépit de la rentrée judiciaire, la situation des prisons de la RDC demeure la même, voire pire qu'avant.

La prison centrale de Makala de Kinshasa, par exemple, regorge à ce jour de plus de 10 300 détenus, dont 2 601 condamnés seulement ; alors qu'elle avait été construite pour une capacité d'accueil de 1 500 détenus.

L'ONG ajoute que cette maison carcérale héberge des prisonniers militaires, dont l'effectif dépasse un bataillon, et le risque d'évasion n'est pas exclu.

La Fondation Bill Clinton pour la paix



déplore également que toutes les initiatives prises par le ministre de la Justice pour désengorger les prisons soient restées lettre morte.

Tout se référant à la loi, qui stipule que tous les Congolais sont égaux devant la loi et ont une égale protection, l'ONG demande aux autorités politico-administratives et judiciaires, de tout faire pour désengorger les prisons du pays.

Au président de la République, Félix Tshisekedi d'user de ses prérogatives que lui donne la Constitution pour le bon fonctionnement de la justice, en sa qualité de magistrat suprême.

Béni

La Caritas Butembo-Beni a assisté 128 écoliers et élèves orphelins hébergés dans quatre orphelinats. Trois sont installés dans la ville de Beni et un de la cité frontalière de Kasindi, dans le territoire de Beni. Ces activités se sont clôturées mardi 1er novembre.

Au total, 81 enfants orphelins en ont été bénéficiaires dans la ville de Beni et 47 de l'orphelinat Tukungé Yatima de Kasindi.

L'objectif de cette assistance est non seulement d'accompagner les enfants orphelins, souvent délaissés dans la communauté, mais aussi pour mener des plaidoyers auprès des bonnes volontés pour soutenir ces nécessiteux, a fait remarquer François Paluku Kaputu, chargé de la mise en œuvre de la Caritas Beni-Butembo :

« Nous voulons profiter de cette activité pour produire un rapport et, travers ce rapport, essayer de mener des plaidoyers ou de sensibiliser les hommes de bonne volonté à pouvoir venir en aide à ces enfants qui sont en difficulté. Il faut leur redonner l'espoir de vivre mais aussi leur donner la chance pour leur avenir ».

Ces enfants, selon lui, n'ont pas que le

problème de finance à l'école, mais il faut savoir qu'ils « ont besoin même d'un accompagnement psycho social. Également, ils vont à l'école affamés. Et donc on aurait voulu qu'il ait des bonnes volontés qui donnent à manger à ces enfants. Qu'ils aillent à l'école rassasiés ».

La responsable de l'orphelinat Tukungé Yatima de Kasindi, Desanges Maliro, se dit tellement satisfaite par cette assistance :

« C'est la première fois d'avoir l'assistance du point de vue éducation, frais scolaires. Je suis ravie de joie, parce que je me posais beaucoup de questions. Comment je vais faire, comment je vais payer les frais scolaires pour les orphelins. Merci Caritas Beni-Butembo ».

Financé par l'ONG Œuvre de promotion de l'alphabétisation au monde (OPAM), dont le siège social est à Rome, ce don était constitué de fournitures scolaires et du matériel didactique.

Les trois orphelinats de la ville de Beni sont notamment Home, avec 36 orphelins actuellement ; Maman Marie, avec 27. Siwako héberge, qui en compte 22. Et Tukungé Yatima de Kasindi herge actuellement 332 orphelins.

Lualaba

Enquêtes pour arrêter les creuseurs anarchistes des mines à Kolwezi

Dans la province du Lualaba, des enquêtes ont été diligentées par le gouvernement provincial pour arrêter des « creuseurs » qui sont impliqués dans l'exploitation anarchique des minerais au quartier Mutoshi, situé dans la commune de Manika, en ville de Kolwezi.



(...). Les enquêtes continuent pour arrêter ceux qui exploitent illégalement. Le parquet est sur le dossier. Ça doit s'arrêter immédiatement », a-t-il insisté.

L'annonce a été faite par le ministre provincial des mines, Jacques Kaumba Mukumbi, ce mercredi 02 novembre 2022. À l'en croire, la justice est déjà saisie quant à ce.

« Je suis venu donner la position du gouvernement par rapport à ce qui se passe à Mutoshi. Qui a dit à ce monsieur de creuser ou d'autoriser des gens de creuser dans leurs propres parcelles ? Quand vous violez la loi, vous vous attendez à quoi ? À une sanction. Et alors, pourquoi le parquet est là ? On va sanctionner les gens, on va arrêter les gens. Vous pensez que le parquet va se réserver ? Quand on parle d'une exploitation clandestine, c'est une exploitation faite par les rusés.

Depuis quelques temps, « des creuseurs artisanaux » exploitent de minerais dans des parcelles résidentielles au quartier Mutoshi, dans la commune de Manika. Cette exploitation anarchique est à la base de l'affaissement de 7 maisons d'habitation. Le gouvernement provincial a décidé d'isoler ces ménages pour les épargner d'un éventuel danger avant leur délocalisation.

Marcelo Mfumu, à Kolwezi

Kongo-Central

Qui a escroqué plus de 1000 personnes à Matadi ?

L'organisation de micro finance M-Duka affirme que les trois personnes arrêtées la semaine dernière à Matadi (Kongo-Central), pour avoir perçu, indûment, une somme de 10 dollars auprès d'environ mille commerçants œuvrant dans l'informel, ne font pas partie de M-Duka.

Dans un entretien à Radio Okapi, mercredi 2 novembre, Beni Mazimia, le responsable du business et développement chez Brand Speak group, la maison mère M-Duka, a donc rejeté toute implication et responsabilité de ces deux organisations dans cette vaste escroquerie.

Il a expliqué que Jeanne Sabiti qui est à la tête de cette bande, travail pour Corex Fifed. Elle est certes partenaire de M-Duka, car sa structure est réputée dans la mobilisation des femmes en quête d'un accompagnement économique.

M-Duka offre des crédits sans aucune condition, uniquement aux femmes de Kinshasa qui est la ville pilote de son projet. Mais, le nom de M-Duka a été engagé à tort à Matadi par Jeanne Sabiti. En effet, a-t-il ajouté, M-Duka n'est pas encore implantée au Kongo-Central.

En percevant 10 dollars auprès d'environ de mille commerçants informels de Matadi, comme mise pour souscrire à un emprunt de 450 dollars, Jeanne Sabiti a agi de son propre chef, a affirmé le responsable du business et développement à brand speak group.

Jeanne Sabiti et deux autres personnes qu'elle a recrutées à Matadi pour agir au nom de la structure M-Duka, sont toujours en détention préventive à la prison centrale de Matadi.

Leur sort sera connu à la fin de l'instruction du dossier par le parquet général du Kongo-Central.

Les plaignants veulent être remboursés, malheureusement, les services de sécurité n'ont trouvé qu'un solde de 1.700 dollars dans le compte bancaire de Jeanne Sabiti.

M-Duka est une structure indépendante, née du partenariat entre Brand Speak group, une société qui s'occupe de la communication et du développement du business pour autonomiser la femme congolaise, et la banque Equity BCDC, selon le responsable du business et développement chez Brand Speak group.

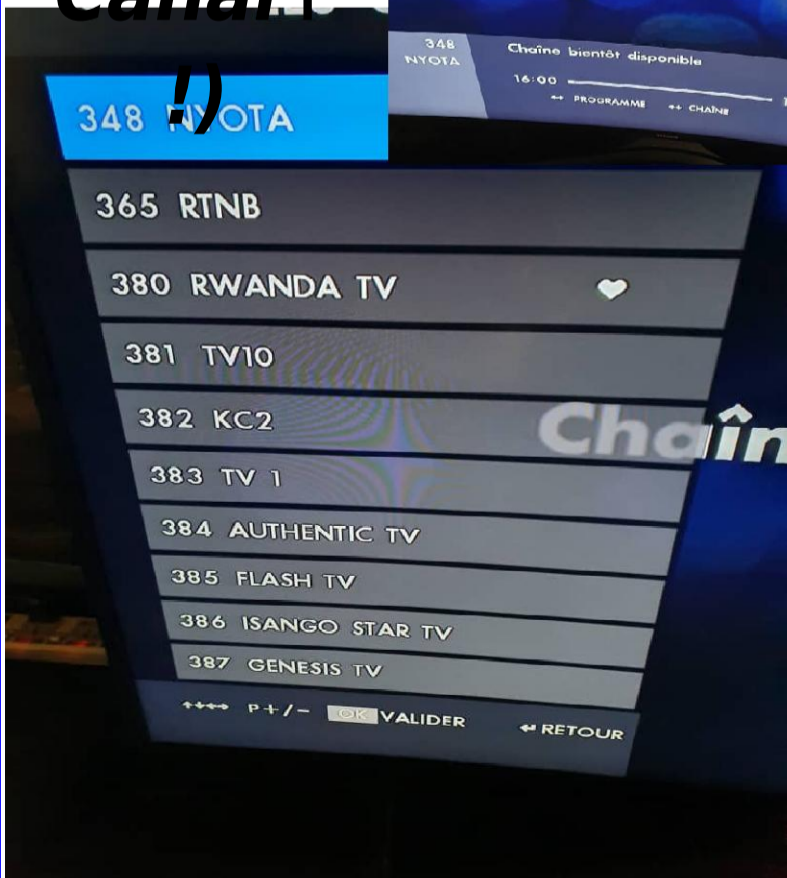


Arrêt sur image



Nyota TV sur Canal+

(Retrouvez-nous sur 348 Canal+)



Balises**Bunagana-Kiwanja-Rutshuru" : 48 heures après Roger Wood, réponse de Kagame à Biden ?**

***Jeudi 27 octobre 2022*. Roger Wood, représentant *alternatif* pour les Affaires politiques spéciales dans l'Administration Joe Biden, rassure à sa manière les Congolais du soutien des États-Unis à la RDC à l'issue des discussions tenues au la veille au Conseil de sécurité de l'Onu.**

Des cinq membres permanents de cet organe, seuls les Américains le font par un communiqué officiel, certifié par leur ambassade en RDC pour consigne «Distribution immédiate».

Washington dit à Kinshasa : Kigali et le M23 sont avertis.

Kinshasa - comme à l'accoutumée - s'en félicite, sans voir venir le coup de massue.

En effet, le *samedi 29 octobre 2022*, soit 48 heures après, les Congolais se réveillent avec une très mauvaise nouvelle : la prise de Kiwanja et Rutshuru par le M23, donc le Rwanda.

Les professionnels des médias de la 25ème heure rentrent dans leurs petits souliers, les sources auxquelles ils se référaient ayant disparu dans la nature.

A peine revenu de Mbuji-Mayi où, profitant du forum Makutano, il a palpé du doigt les réalisations en cours dans l'Espace Kasai, précisément à Mbuji-Mayi, le Président Félix Tshisekedi est obligé d'agir

comme il ne doit que le faire en pareilles circonstances, c'est-à-dire exactement comme ses prédécesseurs : convoquer *illico* une réunion du conseil national de sécurité.

Patrick Muyaya, ministre de la Communication et Médias, en a rendu compte dans le communiqué publié le soir même.

Que retenir d'essentiel de cette rencontre ? Le renouvellement de la foi dans les processus de Nairobi et de Luanda qui, en définitive, forment un bloc ; le but commun étant le retour de la paix en RDC en particulier, les Grands Lacs en général. Processus dans lequel le Conseil de sécurité, selon Roger Wood, croit dur comme fer.

Au fait, là où on pense se retrouver avec du *neuf*, la réalité (nous) convainc qu'il n'y a rien de nouveau sous les cieux en ce que les Processus de Nairobi et de Luanda ne sont que la *variante améliorée* de tous les Processus à les avoir succédé depuis Outenika en 1997.

Chaque fois qu'on veut résoudre un problème, on en crée un autre pour faire traîner les choses en longueur.

Souvenons-nous en ! A Outenika ont succédé tour à tour :

1. Les négociations de Lusaka sanctionnées par un Accord de cessez-le-feu assorti

de l'initiative du Dialogue intercongolais ;

2. L'initiative dudit dialogue ayant conduit les Congolais à Addis-Abeba, à Sun City I, à Pretoria et à Sun City II, cela concomitamment avec les Accords de Luanda pour le Rwanda et de Pretoria avec l'Ouganda ;

3. La mutinerie de Nkunda et Mutebusi ayant favorisé la création Cndp. D'où les négociations de Goma entre le Gouvernement et ce mouvement insurrectionnel, petit-fils biologique de l'Afdl et fils biologique du Rcd ;

4. Fils biologique du Cndp, petit-fils du Rcd, arrière-petit-fils de l'Afdl qu'un certain Laurent-Désiré Kabila qualifia de « *conglomérat d'aventuriers* », le M23 va susciter la création de la Cirgl et du double processus de Kampala et Nairobi.

Tout ceci, successivement sous Laurent Désiré Kabila et sous Joseph Kabila.

Et voilà que sous Félix Tshisekedi, le jeu reprend avec le Processus de Nairobi (entre Congolais) et le Processus de Luanda (entre la RDC et le Rwanda) qui s'ajoutera à un autre processus, celui dont Roger Wood parle dans phrase insolite « _Comme c'est souvent le cas, nous avons passé beaucoup de temps aujourd'hui à parler de solutions militaires à un problème politique_ ».

Gros-Jean comme devant, Kinshasa se retrouve dans sa position de 1996 à l'enclenchement de la guerre de l'Afdl. Cette fois, toutefois, avec un choc : 48 heures seulement après la déclaration de Roger Wood, les cités de Kiwanja et Rutshuru sont prises. Comme si Paul Kagame répondait à Joe Biden à la manière du berger à la bergère.

Pourquoi, cependant, cette double prise ?

Rien de nouveau sous les cieux : tous les groupes ar-

més « *sous-parrainés* » par le « *filleul* » Kagame ont le même modus operandi : grossir la superficie physique des contrées prétendument conquises pour pratiquer la surenchère en prévision des négociations à venir.

Entre-temps, exploiter (lisez voler) les ressources financières et naturelles locales sans songer à construire ou à reconstruire les infrastructures de ces contrées n'a rien d'amoral ni d'immoral.

Conséquence : du Rcd au M23, en passant par le le Mlc, le Rcd-Kml, le Rcd-N et le Cndp, on ne connaît aucune route, aucune école, aucune centrale électrique, aucun aéroport, aucun port aménagé ou réaménagé pendant la « libération ».

Maintenant qu'on est censé le savoir, il faut bien qu'on se (le) dise : le moment est arrivé de *sortir des sentiers battus*.

Comment ? Saisir la Cirgl ou le Processus actuels de Nairobi et de Luanda ? Ou plutôt la Cécac, la Sadc ou la Cae ? Ou encore l'Union africaine ou les Nations Unies ?

Ça ne sert à rien aujourd'hui parce que ça n'a servi à rien hier et ça ne servira à rien demain.

Il faut faire plutôt du Lagardère : puisque Washington ne vient pas à Kinshasa, il est du devoir de Kinshasa d'aller à Washington !

Roger Moore, en tant que représentant alternatif, est bien obligé de (nous) dire pourquoi le Rwanda et le M23 sont allés au-delà de Bunagana...

**Omer Nsongo die Lema/
LPDA 163**

Guerre au Tigré

Les belligérants s'accordent sur "une cessation des hostilités"

Un « accord de paix » pour une « cessation des hostilités » en Éthiopie a été signé ce mercredi à Pretoria en Afrique du Sud, entre le gouvernement fédéral et les autorités du Tigré. Cet accord a été obtenu après une semaine d'âpres négociations sous l'égide de l'Union africaine. Il reste aujourd'hui à le mettre en œuvre.

Un « accord de paix » inattendu a donc été signé dans l'après-midi de ce 2 novembre, à 48 heures de la commémoration des deux ans de guerre dans le Tigré. Une guerre qui continuait sur le terrain jusqu'à ces dernières heures et qu'il va s'agir maintenant d'arrêter. Ce sera le défi des anciens belligérants. « Ce n'est pas la fin du processus de paix, mais son début », a ainsi déclaré le médiateur de l'Union africaine, le Nigérian Olusegun Obansajo.

C'est aussi ce qu'a rappelé le chef de la délégation tigréenne Getachew Reda. « Seule notre détermination collective empêchera les perturbateurs, y compris dans nos propres rangs, de détruire la paix », a-t-il affirmé, dans un discours improvisé plutôt prudent, mais saluant tout de même ses « frères d'Addis-Abeba ». Et d'ajouter : « On a toujours eu le sentiment que cette guerre nous avait été imposée. Maintenant



que nous sommes ici pour signer un accord, pour au moins, explorer les chances de voir si on peut faire la paix, ce sera un soulagement, non seulement pour le peuple du Tigré mais pour toute la population éthiopienne ».

Quant au représentant du gouvernement éthiopien, Redwan Hussein, lisant un texte, il a promis « le respect de la lettre et de l'esprit » de l'accord de paix, tout en demandant du soutien pour reconstruire le pays, étant donné que « le niveau de destruction est massif ». Il a également évoqué la nécessité de construire un avenir commun. « Désormais, c'est à nous tous qu'il revient d'honorer cet accord. Nous devons être

fidèle à cette lettre et en respecter l'esprit. Le peuple éthiopien attend davantage encore. Ils demandent la paix, l'harmonie et il mérite le développement », a-t-il dit.

Tous deux, le ministre et le représentant tigréen, ont d'une même voix promis de « mettre le conflit derrière eux ». Après quoi, dans un silence solennel, les délégués ont signé le texte commun qui, espèrent-ils, doit marquer le début d'une nouvelle époque.

« Nouveau chapitre de l'histoire du pays »

En fait d'« accord de paix », le texte

signé mercredi est surtout un cessez-le-feu affirmant que « les armes se taisent » et que la propagande cesse. Précédé d'une « Déclaration commune », il détaille une entente sur la fin de l'option militaire, accompagné d'une feuille de route politique.

Sur ces pages sont proposés de grands chapitres devant être mis en œuvre concrètement : la sauvegarde de « la souveraineté et de l'intégrité territoriale » de l'Éthiopie, le respect de sa Constitution et l'unité de son armée nationale. Un « programme de désarmement et de démobilisation » des forces tigréennes est annoncé, en prenant en compte, cela dit, « la situation sécuritaire sur le terrain », dit le texte. Il annonce enfin un accès humanitaire aux populations dans le besoin.

Politiquement, il évoque des « mesures de transition » pour « le retour à l'ordre constitutionnel » dans le Tigré, un cadre de règlement des litiges et une justice transitionnelle. Les services publics doivent être rétablis et les infrastructures réparées, disent les signataires, qui demandent dans leur déclaration commune « le soutien » de la population pour « une implémentation souple » de ce « nouveau chapitre de l'histoire du pays ».

Sommet de la Ligue arabe

Au-delà des divergences, un principe de "non-alignement" adopté

Lors du sommet de la Ligue arabe, les dirigeants arabes ont dépassé leurs traditionnelles divergences et adopté, mercredi 2 novembre, un document, la « Déclaration d'Alger », qui résume les préoccupations actuelles et qui tranche avec les précédents communiqués sanctionnant les sommets arabes.

« Il n'y a eu aucune réserve sur ce qui a été décidé », a souligné l'Égyptien Ahmed Aboul Gheit, secrétaire général de la Ligue arabe, lors de la conférence de presse finale du sommet arabe, au Centre international des conférences (CIC), à l'ouest d'Alger.

« Un sommet réussi, c'est celui du nouveau », a soutenu, de son côté, Ramtane Lamamra, ministre algérien des Affaires étrangères. Le sommet d'Alger était, selon le président algérien Abdelmadjid Tebboune, une halte pour « renforcer la solidarité et unifier les rangs arabes ».

Dix-sept chefs d'États et de gouvernements ont assisté à ce sommet. Un niveau de représentation salué par le secrétaire général de la Ligue arabe, malgré l'absence des rois du Maroc et d'Arabie saoudite, Mohammed VI et Salman ben Abdelaziz al-Saoud, ainsi que du président des Émirats arabes unis, Mohammed ben Zayed al-Nahyane.

Dans la déclaration du 2 novembre 2022, il y a moins de littérature et de vœux pieux, même si les intentions sont plus présentes que les actes concrets. « Le plus important est d'avoir la volonté politique », a déclaré Ramtane Lamamra, en qualifiant la « Déclaration d'Alger » de document « mesuré et consensuel », obtenu après des heures de tractations.

« Des solutions arabes aux problèmes arabes »

Dans le texte, on évoque clairement les crises qui traversent le monde arabe et que la Ligue arabe, ligotée par ses propres statuts, peine à résoudre. Il y a d'abord la Libye, un pays divisé entre deux camps depuis la chute brutale du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Tous les dirigeants qui ont pris la parole lors du sommet d'Alger ont eu un mot ou deux pour la Libye avec le souhait de voir ce pays, riche en hydrocarbures, sortir de l'impasse. Ils soutiennent les efforts visant « à mettre fin à la crise libyenne par une solution libyo-libyenne

qui préserve l'unité et la souveraineté de la Libye ».

La « Déclaration d'Alger » survole la crise en Syrie, un pays suspendu de la Ligue arabe depuis 2011. Les États arabes entendent jouer un « rôle collectif et de chef de file » dans les efforts visant « à parvenir à une solution politique à la crise syrienne et au traitement de toutes ses retombées », en vue de « garantir l'unité et la souveraineté de la Syrie ».

La « Déclaration d'Alger » ne précise pas le mécanisme à actionner pour contribuer à mettre fin à une crise qui a pris des dimensions internationales avec l'implication de la Russie, de la Turquie, des États-Unis et de l'Iran dans le conflit. Les « ingérences étrangères » dans la région arabe sont pourtant dénoncées dans le même document. L'idée avancée est de trouver « des solutions arabes aux problèmes arabes ».

Position prudente par rapport à la guerre en Ukraine

Ahmed Aboul Gheit a appelé à protéger « l'État-nation » dans la région arabe, menacé par « les interventions extérieures » ainsi que par « le terrorisme et les milices ». Il a également parlé d'une nouvelle approche sur « la sécurité arabe commune » qui prend en compte « les sécurités alimentaire, hydrique, sanitaire et énergétique ».

L'Égypte et le Soudan ont demandé « un appui arabe » dans leur conflit avec l'Éthiopie sur le partage des eaux du Nil et la mise en service du barrage de la Renaissance.

Les retombées de la guerre en Ukraine ont été évoquées par la plupart des dirigeants arabes sur notamment « la sécurité alimentaire » de la région. Les pays arabes, comme l'Algérie, le Maroc et l'Égypte, sont de gros importateurs de céréales et d'engrais de Russie et



d'Ukraine. Cette dépendance a été soulignée par les experts économiques, réunis à Alger. Elle motive, probablement, la décision des pays arabes d'adopter une position prudente par rapport à la guerre en Ukraine et ses implications.

Les pays arabes mettent en avant « les principes de non-alignement » et estiment que la position arabe commune sur la guerre en Ukraine est basée sur « le renoncement à l'usage de la force et le soutien de l'option de la paix ». Ils disent appuyer « une solution politique » à la crise en Ukraine, « conformément aux principes de la Charte des Nations unies », et « en prenant compte des préoccupations sécuritaires des parties concernées ».

Dans les coulisses du sommet d'Alger, on rappelle que la communauté internationale n'a pas adopté la même position de dénonciation lorsque les États-Unis avaient décidé d'envahir l'Irak en 2003. Dans un message au sommet d'Alger, le président russe Vladimir Poutine a appelé les dirigeants arabes à contribuer à « instaurer un régime mondial multipolaire ».

Participer à « définir les contours d'un nouvel ordre mondial »

Si le président algérien Abdelmadjid Tebboune a proposé la création « d'un bloc économique arabe », la « Déclaration d'Alger » affirme l'importance de la participation des pays arabes « dans la définition des contours du nouvel ordre mondial post-Covid-19 et guerre en Ukraine, en tant que bloc harmonisé et uni » et « comme un acteur qui peut, avec sa volonté, ses capacités et ses compétences, contribuer de manière efficace et positive dans ce domaine ».

Et comme pour répondre aux critiques américaines sur la décision de l'alliance Opep+ de ré-

duire la production du pétrole, début octobre 2022, les dirigeants arabes ont salué et demandé à valoriser la politique qualifiée d'équilibrée adoptée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (OPEP+), « afin de garantir la stabilité des marchés énergétiques mondiaux et la pérennité des investissements dans ce secteur stratégique dans le cadre d'une approche économique assurant la protection des intérêts des pays producteurs et consommateurs à la fois ».

Par ailleurs, les dirigeants arabes se sont entendus sur la nécessité de créer une zone dénucléarisée et exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, « conformément aux références convenues, et d'inviter toutes les parties concernées à rejoindre et mettre en œuvre le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui demeure la pierre angulaire du Système mondial de non-prolifération nucléaire ». Un message adressé à l'Iran et à Israël à la fois.

Et conformément à la volonté de l'Algérie, les dirigeants arabes ont appelé à relancer l'Initiative arabe de paix, adoptée lors du sommet de Beyrouth en 2002, qui préconise la solution des deux États et « l'établissement de l'État palestinien des frontières de 1967 avec pour capitale Jérusalem-Est », comme l'a souligné le chef d'État algérien.

Enfin, et par solidarité avec Doha après les récentes critiques qui l'ont ciblé, les dirigeants arabes annoncent leur appui à l'État du Qatar qui se prépare à abriter la Coupe du monde de football 2022 et disent avoir leur « entière confiance » en sa capacité « à organiser une édition remarquable de cet événement international ». Ils condamnent « les campagnes diffamatoires » contre cet émirat du Golfe. Le Qatar a été notamment critiqué pour « le mauvais traitement » des travailleurs migrants.

Yaoundé

Une haute distinction scientifique décernée à Manda Tchebwa

Le directeur général du Centre international des civilisations bantoues (CICIBA), le Pr Antoine Manda Tchebwa, s'est vu décerner récemment à Yaoundé par un jury international, le titre de « Maître des traditions et des sciences africaines », à l'occasion de la conférence internationale du Cerdotola sur une pensée nouvelle pour l'Afrique que nous voulons demain, a-t-il indiqué mercredi à l'ACP.



« A travers cette distinction, je vois et j'accepte la reconnaissance de la part de tous mes pairs d'Afrique et des Amériques. C'est le fruit d'un travail de longue haleine abattu durant des années sur un terrain transversal (Afrique/Amériques), domaine sur lequel on lit à la fois les traces d'un passé douloureux pour les nôtres qui ont enjambé mers et océans, et une grande espérance pour un continent, le nôtre, appelé à réécrire sa destinée sur pied de son authenticité et ses valeurs propres. Cette Afrique-là est celle que nous appelons de tous nos vœux parce qu'elle est le berceau de toutes les civilisations. Et

ses musiques et traditions, sont le ciment de la fraternité universelle », a-t-il déclaré.

Cette distinction fait de lui un scientifique à l'échelle du continent africain et de la diaspora pour ses recherches transversales en musicologie, historiographie et anthropologie afro-créoles.

Ce prix lui a été décerné en même temps que les professeurs Théophile Obenga, Ndjo Mouelle, Lupwishi Mbuyamba, Charles Binam Bikoi, Grégoire Biyogo et Paul Biya (prix suprême du « Sphinx ») devant plus de mille (1.000) personnes, apprend-t-on.

ACP

Koffi Olomide en tournée en Amérique du Nord

Le musicien Antoine Christophe Agbepa Mumba alias « Koffi Olomide » a atterri, lundi à l'aéroport international John Fitzgerald Kennedy de New-York, dans le cadre de sa tournée internationale qu'il a commencé en Afrique avant de la poursuivre en Amérique du Nord, a publié l'artiste sur ses pages sociales, consultées par l'ACP. « Bonjour et bon début de semaine à toutes et à tous, Je vous donne rendez-vous le 5 novembre à New-York pour mon premier concert après plusieurs années d'absence. Soyez nombreux la famille Tchatcho. Prenez vos tickets », a-t-il posté.



Unis et un(1) au Canada. Cette production signée « Focus et Le Noir » s'étendra du 5 au 27 Novembre prochain à New-York pour enfin atterrir à Los Angeles.

Après son dernier spectacle à Gaborone au Botswana, Koffi Olomide est déjà le Quadra Kora man va communier avec son public américain après plusieurs années sans présenter un spectacle aux USA.

Il est à rappeler que le Grand Mopao a annoncé cette série de concerts depuis le mois de janvier de l'année en cours, son dernier événement au pays de l'oncle Sam remonte à 1994 à Appolo où il a enregistré par la même occasion son album « Magie ».

ACP

" But na filet " projette deux productions en Angola



Le chanteur, Hugues Maluta Makanda alias « But na filet » projette deux productions à Luanda en République d'Angola, à l'occasion de la célébration du 47^{ème} anniversaire de l'indépendance de ce pays, a annoncé le secrétaire général de son orchestre « Ephraïm Music », Yves Nsilulu dans un communiqué dont une copie est parvenu lundi à l'ACP. « Au mois de novembre nous serons à Luanda en Angola pour deux productions le 12 novembre au ciné Atlantico et le 20 à la piscine Alvalade pour commémorer ensemble le 47^{ème} anniversaire de

l'indépendance, » indique la source. L'artiste a regagné le pays le mardi 25 octobre dernier en provenance de l'Europe où il a enregistré son troisième album qui porte le titre de : Détermination. But na filet, à travers ces deux productions, veut célébrer avec ses fans de l'Angola cet événement historique, afin de raffermir d'avantage, grâce à la musique, les liens de solidarité avec le peuple angolais », souligne la source.

Né le 1^{er} janvier 1986, Hugues Maluta est un chanteur et auteur-compositeur qui a commencé sa carrière musicale au sein de l'orchestre « Villa nova » du chanteur Fabregas. Il exploite dans son genre musical la rumba congolaise et le Ndombolo. Il a, à son actif, 2 (deux) albums dont « Reculer devant », sorti en 2019 et contenant le titre phare « Mon choix » qui a connu un succès auprès de ses fans.

ACP

Les relations amoureuses toxiques fustigées dans la chanson " Malade " d'Anita Mwarabu

La chanteuse Anita Mwarabu, alias « Ninita » a dévoilé dimanche, à l'occasion de son anniversaire de naissance, sur les plateformes de téléchargement légales sa nouvelle chanson intitulée « Malade » dans laquelle, elle fustige toute les formes des relations amoureuses toxiques. « Aujourd'hui regarde comment je saigne, le cœur est épuisé, je ne peux plus esquivé, au final il faut savoir dire stop, stop... », fredonne-t-elle.



Ce tube de près de 3 minutes est un extrait de son prochain album en chantier qui pourrait être disponible avant la fin de l'année en cours.

« Malade » sort environ un mois après son dernier clip, « Zonga », à travers lequel elle a signé son retour sur la sphère musicale après s'être retirée pendant des nombreux mois suite à la naissance de son fils, rappelle-t-on.

" Congo ciné " annonce la projection du film intitulé " Heart of Africa " à l'UPN



projection vendredi, du film intitulé « Heart of Africa », en français : Cœur d'Afrique, qui aura lieu au Département des sciences de l'information et de la communication (SIC), à l'Université pédagogique nationale (UPN), rapporte un communiqué de ladite structure reçu mercredi à l'ACP.

« La projection de ce film entre dans le cadre de la collaboration qui existe entre le Département des SIC, d'une part et Congo ciné de M. Moïse Lindombe, le premier étudiant en cinéma de l'UPN. En plus, cette activité servira de matériel didactique pour les étudiants de l'UPN qui font les arts du spectacle », note le communiqué.

Pour rappel, « Heart of Africa » est un film sorti en 2020 et réalisé par le cinéaste congolais, Tshoper Kabambi.

« Congo ciné », une structure cinématographique, annonce la

Roman

" Pleurs d'Afrique " invite les jeunes africains à l'amour du continent

Le roman « Pleurs d'Afrique » invite les jeunes africains à l'amour du continent pour son développement, a souligné mercredi son auteur, Bogas Botololo Gasito, en se confiant à l'ACP.



« Ce roman de 61 (soixante et une) pages avec quelques images d'illustration, publié aux éditions : Today République démocratique du Congo, au mois d'octobre dernier, invite les jeunes africains qui sont tentés de quitter leur continent, à la quête d'un havre de paix vers les réalités de vie qui leur échappent, d'aimer leur Afrique, car c'est par eux-mêmes que ce continent sera construit et pourra se développer », a dit l'auteur, estimant que cette fuite des cerveaux prive l'Afrique de son principal atout pour son développement. « J'appelle ainsi tous les peuples africains à la prise de conscience, et surtout à la mise en valeur de leurs richesses exploitées jusque-là par les Occidentaux », a-t-il renchérit.

Dans son roman, Bogas Botololo exhorte les peuples à ne pas abandonner le combat de l'injustice sociale, sous toutes ses formes, en veillant à ce que l'expression de leur amour soit dépouillée de tout

égoïsme. Pour lui, l'altruisme devra occuper la première place, car l'avenir de l'Afrique sera fait de ce que les Africains auront semé aujourd'hui. « C'est seulement à cette condition que les lamentations et les pleurs cesseront et laisseront la place à l'excellence et les verbiages aux actions », a-t-il conclu.

Né à Kinshasa et de nationalité congolaise, Bogas Botololo Gasito est un fiscaliste de formation, écrivain et chercheur, paneliste, expert en environnement, actuellement conseiller à l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK), rappelle-t-on.

ACP

CAF WCF

TP Mazembe 0 Bayelsa Queens 2

Bayelsa Queens enregistre sa première victoire en après avoir perdu son premier match, elles ont rebondi avec une victoire 2-0 sur TP Mazembe.

Le TP

dans l'histoire de la CAF WCL à perdre son deuxième match de groupe, après avoir gagné le premier. Elles rejoignent les Zambiennes de Green Buffaloes qui, dans le tournoi actuel, ont commencé par une victoire sur Dete mine puis ont ensuite perdu contre AS FAR. De même que Wadi

Degla et AS FAR, qui ont remporté leur premier match de groupe en 2021 et ont perdu le second.

C'est la première fois qu'un club nigérian participant à la CAF WCL gagne un match. Lors de la CAF WCL 2021, les Rivers Angels avaient perdu leurs deux premiers matchs de groupe contre l'AS FAR et les Namkoko Downs Ladies.

ame, le diable !

est la quatrième équipe

Coupe de la Confédération: barrages

Le TP Mazembe bat Royal : 2-0



Deux buts laborieusement construits face à Royal AM apportent le témoignage d'un nouveau déclic dont les Corbeaux avaient nécessairement besoin. Un succès avec la manière dans la façon d'y parvenir et le sang-froid dans la conclusion, Ernest LUZOLO et Rainford KALABA deux expérimentés étaient à la conclusion! Bravo au groupe pour l'envie, la débauche d'énergie et la persévérance.

Ce n'était qu'une première manche, où l'efficacité n'a pas échappé aux hommes de MIHAYO, il reste la lucidité pour confirmer pendant les 90 dernières minutes à Durban le mercredi 9 novembre prochain.

Les buts :

57° Ouverture du score : BEYA déborde à droite et frappe en force. Le gardien renvoie et LUZOLO, à l'affût dans la surface, met la tête, c'est dedans 1-0

72° 2-0. Sur la déviation de la tête de BOSSU, le maestro KALABA va battre seul le gardien.

Les temps forts :

3° Adam BOSSU, Sozé

Lupopo s'impose face à RC Kadiogo (1-0)

Les Cheminots du FC saint Eloi Lupopo ont remporté ce mercredi 02 novembre le premier duel (0-1) de la double confrontation face au Rail Club de Kadiogo, club Burkina bé qui a élu domicile au stade de l'amitié Général Mathieu Kérékou, faute d'homologation d'un stade au Bourkina Faso.

Dès l'entame du match, les hommes de Magassouba prenaient le contrôle du jeu, obligeant les locaux de défendre. Les Burkinabés n'arriveront pas à tenir longtemps puisqu'à la 15ème minute, sur un centre du capitaine Patou Kabangu, Josué Kazema envoyait le gardien adverse de ramasser la balle au fond des filets. Toujours aussi tendre, la dé-

fense de Rail Kadiogo offrait des longs boulevards aux ailiers Congolais qui, malheureusement ne réussissaient pas le dernier geste, et cela jusqu'à la fin de la première période.

En seconde mi-temps, les Coéquipiers de Ives Mukawa continuaient à mettre le pied sur l'accélérateur mais sans faire mouche. A la 75ème minute, les Lumpas croyaient inscrire le deuxième but du match avant que, l'arbitre invalide le but pour position litigieuse. Sur cette action, Rodriguez Masini s'en sortait avec un deuxième carton jaune, synonyme d'une expulsion.

Hans Umba



CAF-C2

DCMP fait un pas vers la qualification



Le Daring club motema pembe (DCMP) a fait un pas vers la qualification pour la phase des poules de la coupe de la confédération-CAF, en battant le club Burundais de Flambeau du centre FC (2-0) ce mercredi

2 novembre, en match aller de cette compétition.

La rencontre a lieu à Dar-es-Salam (en Tanzanie).

La manche retour est prévue pour le mercredi 9 novembre (18h TU) au stade des martyrs de Kinshasa.

Infrastructures

Le stade Jason Sendwe homologué !



Le stade Jason Sendwe est homologué pour recevoir les compétitions nationales et provinciales

La correspondance de Fédération Congolaise de Football Association est venue mettre un terme à une longue période d'attente. Le stade Jason Sendwe à Kalemie est, enfin, homologué par l'instance faïtière du football Congolais.

La Fédération a réagi à la demande de la Ligue de Football du Katanga. « Nous vous informons qu'après avoir l'avis favorable du département d'arbitrage, le stade Jason

Sendwe est homologué pour recevoir les compétitions nationales et provinciales », lit-on dans la correspondance.

La nouvelle va soulagier plusieurs clubs de la province du Tanganyika. L'homologation du stade Jason Sendwe va énormément profiter au club local de Kalemie, le FC Tanganyika, engagé en deuxième division du championnat national de football en RD Congo.

Foot RDC

P. Kagame, le diable !

Le Chef de l'Etat s'est adressé à la Nation, hier jeudi 3 novembre pour rendre compte de la situation de guerre qu'impose au pays le Rwanda. Ainsi qu'on l'a toujours rappelé, c'est depuis plus de 20 ans que la RDC est plongée dans un cycle infernal d'une guerre au bilan macabre sans pareil. Plus de 7 millions de morts, selon les différents rapports dont celui des experts des Nations-Unies. Un bilan de loin supérieur à celui de la deuxième guerre mondiale intégrant toutes les nations du monde !

Félix Antoine Tshisekedi croyait mieux faire – de bonne foi certes – en s'inscrivant dans le schéma diplomatique, comptant sur la même disponibilité que ses pairs impliqués dans cette tragédie « congénitale ». Mais s'il peut se réjouir des avancées dans les relations avec l'Ouganda et le Burundi, l'équation est demeurée intacte avec le Rwanda. Paul Kagame, n'a jamais respecté le moindre contenu des accords signés à Nairobi, au Kenya, à

Luanda, en Angola ou les engagements pris lors de la rencontre avec le président Emmanuel Macron à l'occasion de la 77^{ème} assemblée ordinaire des Nations-Unies, à New-York.

Tous ces engagements, à précisé le Président Tshisekedi, avaient pour préalable à la normalisation, un cessez-le-feu immédiat, le retrait des fameux M23 des localités qu'ils occupent. Hélas, l'on est fondé à constater non seulement la non observance de ces engagements, mais surtout la relance de la guerre par ces laquais de Kigali. Pourtant la bonne foi de la RDC s'est matérialisée dans la mutualisation des forces armées de l'Ouganda et du Congo démocratique dans la traque des terroristes d'origine ougandaise, les ADF. Qui plus est, les deux pays se sont lancés dans la construction des routes communes afin d'intensifier le commerce transfrontalier.

Il en est de même des accords avec le Rwanda sur l'exploitation de l'or, alors que la compagnie aérienne rwandaise bénéficiait d'une ligne sur Kinshasa. Au finish, a

regretté le Chef de l'Etat, Kinshasa s'est retrouvé le dindon de la farce par Kigali qui donne l'impression de le tourner en dérision. Devant ce refus manifeste de dialogue, Félix Tshisekedi s'est abstenu de dévoiler son prochain tour de manche. Le président de la République s'est plutôt tourné vers les Congolais invités à privilégier la défense de la patrie et de défendre l'intégrité du territoire national.

Il a ainsi convié le peuple congolais dans son ensemble à mettre en sourdine les clivages politiques tribaux, religieux, pour former un bloc derrière les forces de défense du pays. Occasion pour lui de rappeler que les Congolais ne sont pas à leur première expérience de ce genre de situation, et que toutes les fois ils en sont sortis vainqueur. Prêchant par l'exemple, il a promis de remplir son devoir constitutionnel de défendre la paix même au prix du

sacrifice suprême. Avant d'inviter les jeunes à grossir les rangs des FARDC, d'autant que personne d'autre ne viendrait sauver le pays à notre place.

Tout en précisant que la disponibilité de la RDC pour la solution diplomatique ne traduit nullement une attitude de faiblesse, Félix Tshisekedi a mis en garde contre tout comporte de marginalisation de la communauté rwandophone.

En somme, sans le clamer haut, Félix Tshisekedi se trouve contraint de recourir réellement aux armes, le seul langage qu'écoute son interlocuteur en face, Paul Kagame. Reste à savoir si les affirmations et les engagements des autres pays acquis à la cause congolaise (visiblement) seront traduits en actes. Sachant que la guerre de l'Est implique des puissances financiers et étatiques nichées derrière le petit rwandais en raison de l'activisme de son président.

LR

Ouverture de la 11ème édition d'Africa Digital Expo 2022

Sama Lukonde souligne l'intérêt et l'importance du numérique pour la RDC

Le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a ouvert, ce jeudi 03 novembre 2022 à l'hôtel du fleuve, la 11ème édition d'Africa Digital Expo 2022, en présence de quelques Ministres membres du Gouvernement et de plusieurs représentants venant de plus de 30 pays d'Afrique.

Dans son speech, à l'occasion de ce grand rendez-vous du Numérique, le Premier Ministre, tenant compte du contexte de guerre dans l'Est, a condamné l'agression rwandaise, tout en saluant la détermination du commandant suprême des Forces armées de la République, le Chef de l'Etat, dans la restauration et le maintien de la paix dans cette partie du pays.

«En ce moment où je vous adresse ces quelques mots en guise d'ouverture du Forum Adex 2022, mes pensées vont à l'endroit de nos compatriotes de l'Est dont la quiétude est tourmentée par l'action des forces du mal. Je voudrais leur exprimer ma compassion et les rassurer de la détermination du Gouvernement de la République et du Chef de l'Etat, Commandant suprême des forces armées pour la restauration et le maintien de la paix sur toute l'étendue du territoire national», a-t-il déclaré.

Entrant dans le vif du sujet, le



chef du Gouvernement a indiqué que le numérique devient de plus en plus incontournable dans la marche vers l'émergence et le développement des États du Monde.

«C'est ainsi qu'en République démocratique du Congo, notre pays, son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui, dès l'entame de son mandat, a placé le numérique au cœur de son action et de la transformation économique de notre pays. C'est aussi par sa vision que le pays s'est doté d'un Plan National du Numérique, PNN en sigle, horizon 2025 qui repose sur 4 axes majeurs à l'occurrence, les infrastructures, les contenus, les usages applicatifs et la réglementation. Par sa confiance placée en nous pour produire l'action du Gouvernement, il a été créé pour la première fois, dans l'histoire de notre pays, le ministère

du Numérique afin de porter cette vision et de coordonner les actions de transformation numérique de notre pays», a souligné Sama Lukonde.

Il a rassuré l'assistance que le Gouvernement de la République a décliné son action sur le numérique dont le programme de transformation numérique et de ce programme, plusieurs chantiers ont été amorcés afin de mettre le pays aux pas des transformations numériques en vue d'un développement durable.

Il a, par ailleurs, évoqué la mise en place d'un cadre de mutualisation des actions de recensement, d'enrôlement et de l'identification de la population, dans cette optique du numérique, afin de doter le pays d'un fichier général de la population.

«Il y a lieu également d'évo-

quer la marche vers l'identité numérique à travers la mise en place d'un cadre de la mutualisation des actions de recensement, d'enrôlement, et d'identification de la population afin de doter le pays d'un fichier général de la population à travers notamment la mise en place d'un identifiant public. Le Gouvernement de la République est de plain-pied pour la traçabilité des produits et des échanges par la technologie code-à-barres après l'acquisition du préfixe 605", a déclaré le Premier Ministre, qui souligne, en outre, qu'il est possible de lutter contre la fracture numérique en relevant le défis de la connectivité à travers l'intensification des travaux de déploiement de la fibre optique et de la couverture en électricité et infrastructures de base.

Bien avant le Chef du Gouvernement, le Ministre du Numérique a, dans son mot introductif, remercié le Président de la République, qui a eu à mettre le numérique sur son piédestal le plus haut que le pays ait connu jusque-là. Il a, par la suite, adressé ses remerciements au Premier Ministre pour avoir, le 1er, en tant que Chef du Gouvernement, à mettre en place, aujourd'hui, le programme de transformation numérique de la RDC en tant qu'outil de gouvernance.

Cellcom/Primature